

DATE DE PUBLICATION : 20 janvier 2011

M. Jean-Pierre LANDAU, second sous-gouverneur,

Vu l'article R142-20 du *Code monétaire et financier*,

DÉCIDE,

Délégation permanente est donnée à M. Henri JULLIEN, directeur général des Activités fiduciaires et de Place, à l'effet de signer tous actes ou décisions à caractère individuel, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités de la direction de l'Émission et de la Circulation fiduciaire, de la direction de l'Entretien de la monnaie fiduciaire et des relations avec la clientèle institutionnelle, de la délégation de Chamalières, du Cabinet et de la cellule interne de contrôle opérationnel de la direction générale de l'Activité fiduciaire et de Place, à l'exception des nominations aux emplois d'adjoint du directeur général des Activités financières et de Place et de directeur de service et des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Henri JULLIEN, M. Gilles VAYSSET, adjoint au directeur général des Activités fiduciaires et de Place, reçoit délégation à l'effet de signer tous actes ou décisions à caractère individuel, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités de la direction de l'Émission et de la Circulation fiduciaire, de la direction de l'Entretien de la monnaie fiduciaire et des relations avec la clientèle institutionnelle, de la délégation de Chamalières, du Cabinet et de la cellule interne de contrôle opérationnel de la direction générale de l'Activité fiduciaire et de Place, à l'exception des nominations aux emplois de directeur de service et de chef de service et des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

MM. Henri JULLIEN et Gilles VAYSSET peuvent subdéléguer leur signature aux agents du personnel des cadres de la direction de l'Émission et de la Circulation fiduciaire, de la direction de l'Entretien de la monnaie fiduciaire et des relations avec la clientèle institutionnelle, de la délégation de Chamalières, du Cabinet et de la cellule interne de contrôle opérationnel de la direction générale des Activités fiduciaires et de Place.

Fait à Paris, le 17 janvier 2011

Jean-Pierre LANDAU